

Aurore

Entrée:

Rue Van Rollegem 4 (primaires uniquement)

Rue De Griyse 18 (maternelles uniquement)

Horaire :

Ouverture des portes qui seront gardées	Maternelles	Primaires (entrée principale ou grande grille)
De 7h30 à 8h30	Parents autorisés (par rue De Gryse)	Parents interdits
À 12h05	Parents interdits	Parents interdits
À 13h30	Parents interdits	Parents interdits
De 15h20 à 15h30 (sauf mercredi)	Parents interdits (mais rang maternelles)	Parents interdits (mais rang parents)
À 16h10 (le lundi et jeudi pour P5P6)		Parents interdits (mais rang à l'entrée principale)
De 16h30 à 18h00	Parents autorisés(par entrée principale)	Parents autorisés (par entrée principale)

Numéro de téléphone : 02.478.89.19

Il n'y a aucune menace particulière sur les écoles. Certaines mesures seront toutefois d'application :

- Le nombre d'accès à l'école est limité.
- Les parents n'ont pas accès au site de l'école en dehors des heures indiquées ci-dessus
- Les enfants sont accueillis par le personnel dans les locaux habituels (matin et soir – sauf P3P4 qui seront au réfectoire à partir de 16h30)
- Il est demandé aux parents de quitter les environs de l'école dès qu'ils ont confié leur enfant au personnel.
- Les repas sont servis normalement.
- Les parents peuvent déposer et venir rechercher leurs enfants à certaines heures. Vous trouverez ci-dessus les modalités particulières par école.
- Entre 15h30 et 16h30 , les enfants sont en activité ou à l'étude : aucun parent ne vient reprendre son enfant avant 16h30. Sauf P5P6 qui terminent les cours à 16h10 le lundi et le jeudi.
- **Le mercredi les parents récupèrent les enfants UNIQUEMENT à 12h05 ou de 13h30 à 14h00, ou à partir de 16h00 jusqu'à 18h00.**
- Les paiements (accueil extrascolaire et piscine) pourront se faire à partir du 1er décembre au secrétariat en respectant le nouvel horaire affiché sur les portes